

Questions - réponses relatives aux règles d'organisation des prestataires de services d'investissement

Position Recommandation DOC-2007-24

Applicable au 23 octobre 2007

Textes de référence

Articles 313-9 à 313-11 du règlement général

Article 313-2 du règlement général

Article 313-51 du règlement général

Questions - réponses relatives aux règles d'organisation des prestataires de services d'investissement	1
Résumé	1

Résumé

La présente position-recommandation vise à répondre aux questions que les professionnels peuvent se poser s'agissant des règles d'organisation des PSI. Dans ce cadre, des précisions sont apportées sur quatre thèmes, à savoir les transactions personnelles, les conflits d'intérêts, les cartes professionnelles ainsi que l'enregistrement et la conservation des données.